



MION / SAINT-MARTIN CONCERTATION

Réunion Publique

MARDI 12 AVRIL À 18H30

MAISON POUR TOUS L'ESCOUTAÏRE
67 RUE DES RAZETEURS

Montpellier a beaucoup grandi. Des quartiers neufs ont été bâtis avec une haute ambition de qualité de vie. Le temps est venu de rééquilibrer la ville, de prendre soin des quartiers existants, d'être à l'écoute des habitants pour repenser ensemble une ville à échelle humaine, des quartiers à vivre.

L'avenue Albert Dubout a longtemps été l'une des plus dangereuses de la ville. De 2015 à 2019, on a compté plus de 20 accidents sur le seul axe Liberté Dubout. Le 5 novembre 2020, un collégien a été victime d'un très grave accident aux abords du collège Gérard Philipe. Un de plus, un de trop.

Parce que la vie de nos enfants est une priorité absolue, nous avons décidé d'engager la transformation radicale de cette avenue au bénéfice de la vie locale et des mobilités douces. Ce qui était un axe de transit deviendra un parcours pour les vélos et une voie d'usage local. Ce qui était une coupure dans la ville deviendra un lien entre les quartiers.

Une première phase de cette transformation est intervenue en février 2021 avec la suppression du transit dans le sens Ouest-Est. Au second semestre 2022, nous engagerons une seconde phase avec la suppression complète du transit et la création d'une grande piste cyclable paysagée.

Lors de la réunion publique, les aménagements prévus sur Albert Dubout seront présentés. Les actions potentielles visant à améliorer la qualité de vie dans les deux quartiers seront aussi partagées et discutées avec vous. Telle est la démarche qui s'engage et nous espérons que vous serez nombreux à y participer dans l'esprit de renouveau démocratique que nous souhaitons pour Montpellier.



"Repenser ensemble une ville à échelle humaine, des quartiers à vivre"

Michaël Delafosse

Maire de Montpellier

Président de Montpellier Méditerranée Métropole



montpellier.fr
participer.montpellier.fr



INFORMATION TRAVAUX



TRANSFORMER L'AVENUE ALBERT DUBOUT POUR APAISER LE QUARTIER

Au second semestre 2022 seront engagés les travaux de transformation de l'avenue Albert Dubout.

Objectifs :

- Sécuriser le chemin des écoliers et des collégiens
- Créer un grand parcours cyclable paysager en connexion avec les itinéraires d'accès au centre-ville
- Embellir et améliorer le cadre de vie des quartiers environnants
- Réserver la circulation automobile aux usages locaux
- Faciliter les traversées et améliorer les parcours piétons

Livraison des aménagements prévue au printemps 2023.



L'avenue Albert Dubout demain au niveau de la Cité Mion

LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

En parallèle, diverses actions sont envisagées afin d'apaiser la circulation au bénéfice de la vie locale et des mobilités douces à l'échelle des quartiers Mion et Saint-Martin.



POUR SUIVRE LA RÉNOVATION DE L'AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC

Dans le prolongement des aménagements déjà réalisés au cœur du quartier Saint-Martin, l'avenue du Maréchal Leclerc fera l'objet d'un projet de rénovation entre la rue des Razeteurs et l'avenue Albert Dubout. L'ensemble des réseaux d'eau et d'assainissement sera renouvelé. Les trottoirs seront élargis et rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Durée prévisionnelle des travaux : 12 mois à partir de mi 2023.

QUELLES AMÉLIORATIONS SOUHAITERIEZ-VOUS Y VOIR APPORTÉES ?



REPENSER LA VILLE À HAUTEUR D'ENFANT

La création de « rues aux écoliers » est une priorité. Objectifs : améliorer la qualité de l'air, permettre aux enfants de se rendre à l'école à pied ou à vélo en toute sécurité. Une intervention est prévue rue des Clématites aux abords de l'école Jacques Brel. D'autres actions sont envisagées aux abords des écoles Diderot et Cocteau à Saint-Martin.

QUELS AMÉNAGEMENTS Y VERRIEZ-VOUS ?



APAISER ET EMBELLIR LA RUE FRÉDÉRIC FABRÈGES ET SES ABORDS

Au cœur du quartier Mion, la rue Frédéric Fabrèges et ses abords feront l'objet d'aménagements visant à supprimer le trafic de transit. Il s'agira également d'améliorer le confort des piétons et des vélos. Au carrefour avec la rue des Anémones, la création d'une placette arborée est envisagée.

QUELS USAGES PRIVILÉGIÉS POUR EN FAIRE UN LIEU DE VIE AU CŒUR DU QUARTIER ?

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION



LORS DE LA RÉUNION PUBLIQUE le mardi 12 avril à 18h30 à la Maison Pour Tous L'Escoutaire, 67 rue des Razeteurs

EN LIGNE sur la plateforme participative participer.montpellier.fr du 12 avril au 12 juin 2022

Contribuez sur participer.montpellier.fr

